

«Branches de tilleul», Les trognes à l'honneur à St Firmin



Jusqu'au 16 mai, à Saint-Firmin-des-Prés, l'association Chemins et Paysages propose une exposition en plein air avec accès libre et gratuit.

«Nous avons fait le choix de conserver, malgré la crise, cet événement qui s'inscrit dans le cadre du projet national «2020-21, années des trognes». Reporté trois fois depuis mars, nous nous sommes maintenant totalement adaptés aux contraintes sanitaires» déclare Marianne Fouchier, présidente de l'association Chemins et Paysages.

«Nous avons travaillé en tout petits groupes, à l'extérieur, et nous décidons d'exposer en plein air, sur la pelouse du Pôle Culturel. Le matériau s'y prête bien puisque ce sont les branches des trognes du bourg qui viennent d'être élaguées. ça ne craint pas la pluie !» poursuit-elle.

Les branches de tilleul installées dans l'espace seront ainsi vues sous un angle artistique et architectural. Cette installation, menée par Philippe Fouchier, plasticien, sera complétée par des photos, dessins, peintures... présentées par l'association et des réalisations faites par des enfants. Ce projet mis en place par l'association Chemins et Paysages, avec l'aide de la Municipalité de Saint-Firmin-des-Prés, rassemble des publics divers : les adhérents de l'association, les enfants du Centre de Loisirs et les élèves des écoles de St-Firmin-des-Prés et Meslay et est ouvert au public jusqu'au 16 mai.

Pour tous renseignements :
chemins.paysages@laposte.net
ou par tél 06 30 17 36 86.

[Inauguration d'une grainothèque à Mondoubleau et troc de graines](#)



Dans le cadre du programme «trame verte bleue», un espace dénommé «jardin Chapoton», propriété de la commune de Mondoubleau, va être ouvert au public.



Ce lieu est situé le long d'un parc public (le Parc Consigny) en plein centre bourg. Le souhait de la commune est de déléguer à Perche Nature la conception et la gestion du petit jardin potager et d'en faire un lieu de vie. Ce lieu est à proximité immédiate du collège, de l'EHPAD, de la médiathèque, de la garderie, d'une école maternelle et primaire, mais aussi du foyer pour les personnes handicapées et la maison des jeunes.

L'opportunité est donc toute trouvée pour associer ces structures dans la conception et la gestion en permaculture (dans une volonté de développement durable) sous l'encadrement de notre association. Pour faire vivre ce projet, un ensemble d'animations gratuites et ouvertes à tous et à toutes autour de ce jardin sera proposé.

Au sein de la médiathèque Jules Verne à Mondoubleau, prendra bientôt place une grainothèque en lien avec le «jardin Chapoton», un lieu où il sera possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

Avec le partage d'expériences de l'association Perche Nature, la médiathèque des Collines du Perche, la grainothèque de Saint-Agil et des jardiniers passionnés, samedi 20 mars à 10 heures aura lieu l'inauguration suivie d'un troc de graines. Cette matinée s'annonce riche en partage de connaissances et d'initiatives.

Ainsi, dès samedi 20 mars, il sera possible de déposer et retirer des graines, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, pour favoriser la biodiversité chez soi et cultiver des variétés locales adaptées à son jardin.

Adresse de la Médiathèque :

1 place Saint-Denis 41170 Mondoubleau

Les horaires : Lundi, jeudi et vendredi : 15h-18h (ouverture et fermeture avancées de trente minutes pendant le couvre-feu)

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h (fermeture à 17h30 pendant le couvre-feu). Samedi : 10h-12h30

Protégeons «Bufo spinosus» !



Les étudiants du Lycée agricole de Vendôme-Areines, en partenariat étroit avec l'association Perche Nature et la direction de l'Environnement et des espaces verts, assurent chaque année, à la même période, la protection des crapauds communs lors de leur migration pour leur reproduction vers les étangs des Henryelles situés dans la forêt de l'Oratoire.

Ces amphibiens se reproduisent tous les ans au printemps. Cette espèce est protégée sur tout le territoire français et figure dans l'arrêté du 19 novembre 2007 paru au Journal Officiel du 18

décembre 2007.

Pour atteindre les étangs, dès la tombée de la nuit, les crapauds traversent en grand nombre, la rue des Fontaines.

Dans le souci de préserver la biodiversité et permettre une traversée des crapauds en toute sécurité jusqu'au lieu de leur reproduction, les étudiants des classes de BTS Gestion et protection de la nature et les élèves de Bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, accompagnés de leurs professeurs, procéderont à des captures en amont de la route et relâcheront les crapauds directement dans les étangs.

Cette opération permettra notamment d'effectuer un comptage des populations de crapauds en migration et d'assurer un suivi scientifique de l'évolution de cette espèce protégée.

Pour assurer un maximum de sécurité aux intervenants, la Ville va mettre en place une réglementation de la circulation des véhicules dans la rue des Fontaines et limiter **la vitesse à 30 km/heure jusqu'au vendredi 9 avril inclus de 18h à 8h.**

Un arrêté de police a été pris. Nous rappelons que ces dates de réglementation restent aléatoires car la migration des crapauds dépend, pour une grande part, des conditions climatiques.

Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée et comptons sur la compréhension de tous pour que ces amphibiens traversent en toute sécurité la rue des Fontaines.

**La direction de l'Environnement et des espaces verts
Ville de Vendôme**

[Couture-sur-Loir, le village des jardiniers](#)



Lorsque l'on évoque les jardins dans le Loir-et-Cher, l'on pense immédiatement à Coutures-sur-Loir, l'une des composantes historiques de la commune nouvelle de Vallée de Ronsard, qui compte quelque 530 habitants.

Est-ce parce que le village a vu naître, en 1524, Pierre de Ronsard, ce poète qui devait immortaliser la nature sous toutes ses formes, fleurs, forêts, animaux... que ses habitants ont conservé, au fil du temps, la passion du jardinage et l'envie de faire partager leurs créations ? En 2000, Geneviève Naudin, une artiste de renom, aux multiples talents, a fédéré ces énergies et créé l'association des «Jardins de Cassandre», du nom de l'une des muses de Ronsard. De 2000 à 2015, l'association a organisé, l'une des plus belles manifestations de la région, «La Foire à la Bouture» qui a fortement contribué à développer la notoriété du manoir de La Possonnière. C'est également à elle que l'on doit l'ouverture au public des jardins privés, lors des «Rendez-Vous aux Jardins». Fait pratiquement unique en France, les jardiniers du même petit village ouvrent les portes de leur domaine aux visiteurs auxquels ils réservent un accueil inoubliable.



Ces dernières années, ce sont huit jardins, tous obéissant à une inspiration différente, qui ont été ouverts : Le Jardin des Arts, le Jardin aux Délices, le Jardin des Courants du Loir, le Jardin du Poirier, Le Jardin du Lapin, celui du Liseron, celui de la Belle Iris. La relève doit être assurée par les élèves de l'école qui, sous la direction d'Etienne, ont aménagé un jardin pédagogique. Celui-ci a reçu, à la fin de l'année 2019, le prix spécial du jury décerné par la Société d'horticulture de France, afin d'encourager ses créateurs à poursuivre leurs efforts. Ainsi que le souligne Geneviève Naudin, «Le jardinage est une activité fédératrice entre les

individus, toutes générations confondues ; il peut constituer un moment de partage, d'entraide et d'échange qui contribue à forger la cohésion d'un groupe.» Depuis l'année 2000, les jardiniers de Couture accueillent un public de plus en plus important puisque l'on a pu compter jusqu'à 1 200 personnes dans le même lieu.

L'essor a été interrompu en 2020 d'un côté, nous a expliqué Geneviève «parce que nous souhaitons réfléchir à de nouveaux développements de la manifestation, et de l'autre, en raison des problèmes liés aux contraintes sanitaires.» En 2021, les jardins seront ouverts même si l'on ne peut pas encore appréhender les modalités de cette ouverture. «Les jardiniers ont une grande générosité et éprouvent le besoin de partager leur passion avec les gens qu'ils accueillent. Ne pas le faire représente pour eux une véritable souffrance.» Geneviève Naudin, avec sa sensibilité d'artiste, est passionnée par l'évolution de son village : «Je fais un rêve dans lequel Couture, ce lieu qui concentre le charme, la poésie et la nature, trouverait son identité dans les jardins. Les épisodes de confinement ont amené beaucoup de gens à prendre conscience de la nécessité de demeurer en contact avec la nature et à avoir envie de préserver leur environnement.» Comme la nature ne

s'arrête pas aux plantes, cette année, l'association a pris contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de proposer une animation portant sur ces autres habitants des jardins dont le chant encourage les jardiniers et contribue à leur apporter paix et bonheur.



La présidente des Jardins de Cassandre cite volontiers l'exemple de Chédigny, cette commune de l'Indre-et-Loire, qui a été la première collectivité à se voir attribuer le label de «Jardin remarquable». A Couture, c'est un véritable élan de la population qui a poussé le village vers la mise en valeur des jardins.

L'aménagement par la municipalité de Vallée de Ronsard du site de l'Isle verte, si chère à Ronsard, et la transformation du jardin de La Possonnière en jardin de style Renaissance, sont venus renforcer l'attrait exercé par le village sur les visiteurs. Nul doute qu'un jour prochain, le rêve de Geneviève Naudin ne devienne enfin une réalité !

Xavier Campion

[Un jardin d'inspiration Renaissance pour le Manoir de La Possonnière](#)



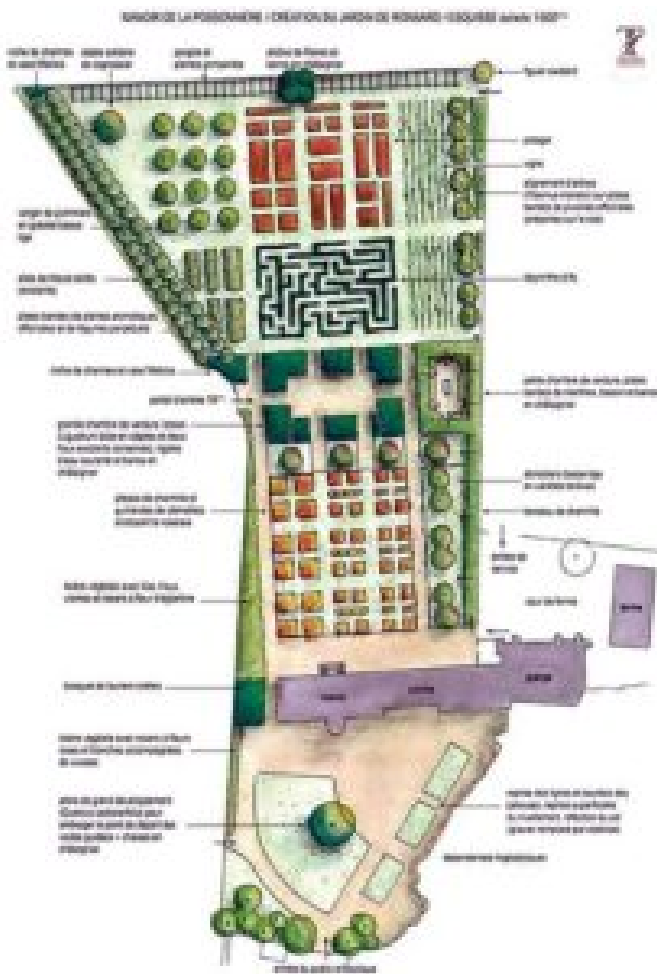
Lors de sa création, en 2017, la Communauté d'agglomération des Territoires vendômois est devenue, après la Communauté de communes du Pays de Ronsard et celle des Vallées Loir et Braye, propriétaire du manoir de la Possonnière, maison natale du poète Pierre de Ronsard, ce chantre de la nature sous toutes ses formes.

La sauvegarde de cette dernière constitue, de nos jours, un enjeu primordial ; les responsables de la collectivité ont compris que cet aspect de la personnalité du poète qui en fait un précurseur

talentueux de l'écologie moderne, méritait d'être pleinement mis en valeur. Transformer le jardin du manoir pour le mettre en lumière constituait un signe fort de leur engagement en faveur d'une écologie raisonnée et responsable ; c'est pourquoi ils ont fait de l'aménagement du lieu une priorité. L'ingénieur paysagiste, Hugues Aufranc, en accord avec l'Architecte des bâtiments de France, a donc imaginé, et mis en scène, un jardin d'inspiration Renaissance en y intégrant des éléments du XIXe siècle, époque à laquelle le manoir a été largement remanié. Les travaux, commencés en octobre 2019, ont souffert à la fois d'aléas climatiques particulièrement dommageables (pluies diluviennes en automne et en hiver, suivies d'une période de sécheresse prononcée) auxquels s'est ajouté un arrêt d'activité durant la première période de confinement. Néanmoins, le travail a été mené à bien même si le développement de la végétation a pris quelque retard.

Il convient tout d'abord de souligner que les jardins du manoir ont été mis en accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le lieu dispose également du label «accueil vélo» avec borne de recharge électrique. Ceci est d'autant plus important que La Possonnière est située non loin de la «voie verte» qui doit relier, en suivant le tracé d'une ancienne ligne de chemin de fer, Bessé-sur-Braye à Montval, et à laquelle le département voisin de la Sarthe souhaite conférer un fort potentiel touristique.

La roseraie a été profondément repensée. Les quelque 200 rosiers mêlent avec habileté variétés anciennes et anglaises à floraison longue. Leurs couleurs sont étagées en regardant vers le nord, des plus chaudes aux plus claires de façon à mettre en valeur la perspective ménagée par les ifs taillés en forme de cône. Le concepteur du jardin n'a pas manqué de retenir, parmi les végétaux plantés, ceux cités dans les œuvres de Ronsard et recensés au Prieuré de Saint-Cosme, non loin de Tours ; ainsi peut-on trouver des abricotiers, des myrtes, des lauriers, du houx ou encore des grenadiers... Entourés de charmilles plessées, les différents carrés composés d'arbustes, de vivaces ou de graminées, selon la technique du «mixed border» des jardins anglais, constituent des tableaux vivants et colorés qui apportent à l'ensemble une touche champêtre.



Le long du mur est, la végétation doit former un passage couvert qui conduit à une chambre secrète ornée d'un petit bassin alimenté par un puits. Un peu plus loin, l'on trouve des rangs de vignes rappelant que le poète était aussi un épicurien qui appréciait le bon vin. Des boscos, ces chambres de verdure particulièrement prisées à la Renaissance, offrent un refuge complexe. A proximité, le labyrinthe d'ifs, dont la hauteur sera limitée à deux mètres, propose un moment de divertissement. Un vaste espace a été réservé au potager, riche de multiples variétés de légumes et de fruits, avec, à côté, un verger de pommiers taillés en gobelets. Au long du mur du fond, une pergola mêle rosiers, chèvrefeuille et jasmin, un véritable chemin de senteurs qui contribue au charme de la découverte de ce lieu extraordinaire. Des parterres de plantes aromatiques et médicinales, héritées du Moyen Age, viennent compléter l'ensemble.

Un nouveau mobilier en châtaigner, conçu par un artisan ébéniste, permettra aux visiteurs de se reposer en profitant d'un moment enchanteur.

Il est à noter que les fruits et légumes produits dans le jardin viendront alimenter l'épicerie

sociale et solidaire de Vendôme.

L'aménagement du jardin ne doit pas faire oublier celui du parc boisé qui domine le manoir, où l'on peut suivre un parcours balisé qui conduit jusqu'à un verger de pommiers anciens.

Tous ceux qui connaissent Vendôme se plaisent à saluer l'exceptionnelle qualité de ses parterres et

de ses jardins ; cette magie s'étend désormais jusqu'aux confins des Territoires vendômois; c'est ainsi que la Maison de Ronsard a retrouvé tout son éclat tandis que résonnent encore dans nos mémoires les célèbres vers du poète :

«Je n'avais pas quinze ans que les monts et les bois

«Et les eaux me plaisaient plus que la Cour des Rois...»

(Pierre de Ronsard «L'Hymne de l'automne», «Hymne II 1563»).

Xavier Champion

Micro-folie



La Direction de la Lecture Publique de Loir-et-Cher propose à la médiathèque de Vendôme, Parc Ronsard, de découvrir le dispositif «Micro-folie».

Cette proposition fait partie de ses missions d'accompagnement des territoires face aux enjeux des nouvelles pratiques culturelles, d'innovation en bibliothèque et de formation des usagers aux nouvelles pratiques culturelles et numériques.

Présenté jusqu'au 28 avril, le musée numérique de la Micro-Folie permettra aux visiteurs de découvrir des centaines de chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux.

Cette galerie d'art virtuelle mêlant arts plastiques, spectacle vivant, design, architectures, etc., est une offre culturelle unique et ludique.

Composé d'un grand écran et de tablettes, l'objectif du dispositif est de créer un espace accessible à

tous qui permette de découvrir ces œuvres d'art dans un espace muséal inédit. Deux modes de fonctionnement sont proposés, un mode «visite libre» dans lequel les usagers voguent à leur gré et selon leurs goûts, d'une œuvre à l'autre grâce aux tablettes, et le mode «visite conférence» pour lequel la Direction de la Lecture Publique de Loir-et-Cher met également à disposition de Territoires vendômois une animatrice en service civique.

[Les femmes du groupe MINIER à l'honneur](#)

The logo for 'MINIER' is displayed in a large, bold, black, sans-serif font. The letter 'i' is highlighted in red. A red horizontal line is positioned below the text. A registered trademark symbol (®) is located at the top right of the letter 'R'.

En cette journée internationale des droits des femmes, coup de projecteur au sein du groupe MINIER qui compte actuellement 27 femmes sur les 172 collaborateurs.



Spécialisée dans les carrières, le béton prêt à l'emploi, les travaux publics, le recyclage, la restauration de peintures murales et sculptures polychromes, ces secteurs attirent moins la gence féminine, et pourtant certaines s'y épanouissent pleinement et occupent des postes à responsabilités.

C'est le cas de Laurine, responsable transports qui gère une flotte de 45 véhicules et chauffeurs.

Petit tour également au laboratoire, où Delphine manie avec talent le suivi qualité des matériaux des carrières et des centrales à béton.

Au volant d'un camion Scania, aux couleurs jaunes et rouges, vous pouvez aussi croiser Isabelle, chauffeur poids lourds qui alimente la clientèle en sables et graviers.

Un autre poste qui mérite d'être mis en avant est celui d'Aurore ; Après plus d'une dizaine d'années au sein du service administratif béton, cette jeune maman de 2 enfants a souhaité évoluer et a débuté une formation en alternance pour devenir responsable QSE. L'arrivée du Covid a accentué ses missions et c'est avec entrain qu'elle veille à la santé et sécurité de nos équipes.

Quelques postes restent à pourvoir au sein du groupe, n'hésitez pas à consulter notre site :

<https://www.minier.fr/le-groupe/recrutement-offre-demploi/>

Taille des arbres fruitiers en mars



Samedi 6 mars, l'association de Sauvegarde de la Vallée de Saint-Ouen propose une démonstration de taille des arbres fruitiers, de 14h30 à 16h30, au verger conservatoire, face au 31 rue Barré de Saint Venant, à Saint-Ouen.

La taille est une opération nécessaire pour les arbres fruitiers. Elle favorise la croissance, la floraison, la production de fruits et elle maintient leur forme naturelle harmonieuse. Elle intervient dès la plantation et se poursuit tout au long de leur vie.

Samedi 6 mars, 14h30-16h30, Verger conservatoire St Ouen

Contact : 06 38 04 58 26, port du masque obligatoire.

[Le Département de Loir et Cher au chevet du monde associatif](#)



En 2020, le constat est amer : la crise sanitaire a contraint 65% des associations à cesser ou réduire considérablement leurs activités et 90% d'entre elles ont été obligées d'annuler ou de reporter un ou plusieurs événements.

Certaines sont fragilisées et dans des situations financières difficiles. Dans ce contexte, le Département de Loir-et-Cher a réagi et a décidé, pour 2021, de mettre en place une aide exceptionnelle en direction des associations avec le Fonds d'appui et de relance pour la vie associative (FAREVA) doté d'un montant de 200.000 €.

Ce nouveau dispositif est ouvert en priorité aux associations déjà accompagnées par le Département pour compenser un déficit lié à l'impact de la crise sanitaire et maintenir les emplois au sein des structures. Le FAREVA peut être octroyé pour compenser partiellement un déficit, soit parce que l'association a une perte de recettes sur son dernier exercice pouvant mettre en péril son équilibre financier ; soit elle possède un niveau de trésorerie ne lui permettant pas d'absorber le déficit sur le dernier exercice. Des aides accordées qui s'échelonnent jusqu'à 20.000 € pour les associations ayant des salariés et jusqu'à 10.000 € pour celles sans salarié.

Seules les associations «Loi 1901» sont éligibles et doivent avoir leur siège social dans le département et justifier d'une existence d'au moins deux ans. Cette aide FAREVA au titre de 2021 est une subvention exceptionnelle de fonctionnement pouvant concerner le fonctionnement général de l'association dont elle ne peut cependant bénéficier qu'une fois dans l'année.

***Les demandes se font en ligne sur <https://services.departement41.fr/>
Tous les dossiers complets au 15 février 2021 seront soumis, après instruction, à la commission permanente du 15 mars 2021. Les dossiers reçus après cette date seront examinés à la commission d'octobre 2021 en fonction des crédits disponibles.***

Révélez le Sapeur-pompier volontaire qui est en vous !



En février commence la nouvelle campagne de recrutement des jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

Grâce à des encadrants impliqués et motivés, les jeunes recrues, âgées de 12-13 ans filles ou garçons, peuvent s'engager au centre de Vendôme après l'envoi au préalable d'une lettre de motivation qui découlera sur un entretien individuel.

Au programme des quatre ans de formation, du sport évidemment mais également des modules à suivre pour se former aux gestes du pompier qui deviendront réflexes avec l'entraînement. Ces modules mis en place tout au long du parcours du jeune sont spécifiques à chaque âge avec, à la clé, à l'issue de la formation, un brevet national de Sapeurs-pompiers.
Les inscriptions sont ouvertes !

***Renseignements et Contact : Caserne de Pompiers-
1 rue du tertre-41100 Vendôme***

[***jspvendome@hotmail.fr***](mailto:jspvendome@hotmail.fr)